

Membres présents : APPELS Fabrice (HAI), DEWARD Willy (LGE), GROOS Paul (LUX), TRAUSCH Gérard (NAM) et VANCABEKE Pierre (BBW)

Invités présents : DELCHEF Jean-Pierre (président CA AWBB) – BELLEFROID Jean-Marie (LGE)

P.V. de la dernière réunion : approuvé à l'unanimité

Informations transmises par JP Delchef à propos du subventionnement du sport de haut niveau et sur les décisions du CDA extraordinaire (25/05/09) qui confirme la poursuite des activités, dans un premier temps, du CRF jusqu'au 30 juin 2010.

1. Analyse de l'ordre du jour (AG du samedi 13 juin – de 09h30 à 14h00, au Centre ADEPS à Jambes)

1. Contrôle des mandats
2. Rapport annuel du Conseil d'Administration et approbation ([document 1](#))
3. Rapport annuel des différents Départements Régionaux et approbation
 - 3.01. Rapport du trésorier général ([document 2](#))
 - 3.02. Rapport annuel du département Championnat ([document 3](#))
 - 3.03. Rapport annuel du département Coupes ([document 4](#))
 - 3.04. Rapport annuel du département Arbitrage ([document 5](#))
 - 3.05. Rapport annuel du département Détection & Sélection des jeunes ([document 6](#))
 - 3.06. Rapport annuel du département Formation des entraîneurs ([document 7](#))
 - 3.07. Rapport annuel du département Médical ([document 8](#))
 - 3.08. Rapport annuel du département Relations CP ([document 9](#))
 - 3.09. Rapport annuel du département Corpo & Handi ([document 10](#))
 - 3.10. Rapport annuel du département Sport Haut Niveau ([document 11](#))
 - 3.11. Rapport annuel du département Promotion ([document 12](#))
 - 3.12. Rapport annuel du département juridique ([document 13](#))
 - 3.13. Rapport annuel du département championnat FRBB ([document 14](#))
 - 3.14. Rapport annuel du département arbitrage FRBB ([document 15](#))
 - 3.15. Rapport annuel du département coupe FRBB ([document 16](#))
4. Approbation des interprétations données par la Commission Législative : NEANT
5. Approbation des conventions et nominations faites par le Conseil d'Administration
 - 5.1. Confirmation de la nomination des membres des organes judiciaires ([document 17](#))
6. Application des dispositions du décret 8 décembre 2006 sur le subventionnement du sport.
7. Interpellations et motion de confiance
8. Mise à jour des Statuts de l'A.S.B.L. et du R.O.I., par urgence
 - 8.1. Proposition de modification de l'article PF 8 ([document 18](#))

Réf. article	ORIGINE	TEXTE PROPOSÉ	MOTIVATION
PF 8	CDA Texte présenté 18/05/2009	COMPTE COURANT <u>Les mois de mai et juin exceptés</u> , Une facture et/ou une note de crédit est établie et adressée aux clubs chaque mois. <u>Les factures et/ou notes de crédit adressées en mai et juin seront payables à échéance en septembre, à l'exception de ce qui est prévu à l'article PA 88 bis, point 5.</u> Le paiement devra être réceptionné sur le compte bancaire de l'AWBB le troisième lundi du deuxième mois qui suit la date de la facturation. Une lettre d'information envoyée aux clubs trois jours ouvrables avant l'échéance constituera le rappel de paiement. Si le solde est créditeur, la Trésorerie Générale créditera le club dans le même délai, à la condition que les dettes fédérales antérieures soient apurées.	a) La trésorerie remarque que suite à la mesure votée par l'AG de mars 09, les factures ne seront pas établies en mai et juin. Pour les rentrées, cela ne pose pas trop de souci sinon qu'il faudra assurer les dépenses salariales sans recettes mais pour les clubs, il n'y aura pas de compensation ni perçues, ni versées. Les provinces communiquent les montants des compensations en mai ; pour les clubs qui sont positifs, c'est embêtant et cela risque de provoquer des réclamations. b) Pour les clubs fusionnés, le solde de leur compte (facture mai et juin) sera imputé au club absorbant

Réf. article	ORIGINE	TEXTE PROPOSÉ	MOTIVATION
PA 88 BIS	CDA Texte présenté 18/05/2009	FUSION DE CLUBS SOUS UN MEME MATRICULE .../... 5. Remarques a. Le secrétariat du club absorbé devra rester opérationnel jusqu'à la fin de la saison (30 juin), il ne pourra, cependant, que traiter les affaires courantes et il devra, obligatoirement, informer le secrétariat du club absorbant de toutes ses activités et du courrier reçu. <u>Les factures adressées au secrétariat du club absorbé devront être payées avant le 30 juin.</u>	!!!

8.2. Présentation de la modification de l'article PM 12 ([document 19](#)) :

9. Championnat 2009 – 2010

- 9.1. Composition régionale dames 2 ([document 20](#)) : les modalités de descente sont à préciser pour l'AG.
- 9.2. Compétition régionale dames régionale 1 dames : play-off ([document 21](#)) : il faut lire au point 2. Modalités §1 « Quel que soit son classement, excepté pour les équipes descendantes, ... »
- 9.3. Compétition régionale dames régionales 2 dames : play-off ([document 22](#)) : il faut lire au point 2. Modalités §1 « Quel que soit son classement, excepté pour les équipes descendantes, ... »
- 9.3. Composition régionale messieurs : play-off ([document 23](#)) : il faut lire au point 2. Modalités §1 « Quel que soit son classement, excepté pour les équipes descendantes, ... »
- 9.3. Compétition cadets régionaux ([document 24](#)) : il faut préciser le critère de « meilleurs »

10. Approbation du tableau PA 32 ([document 25](#))

11. Approbation de l'application de l'article PF 18 ([document 26](#))

12. Admission, démission, fusion, radiation de clubs et de membres ([document 27](#))

- 12.1 Admission de clubs
- 12.2 Démission de clubs
- 12.3 Fusion de clubs
- 12.4 Radiation de clubs et de membres

13. Elections ([document 28](#))

- 13.1. Election des membres au conseil d'administration de l'AWBB

14. Nouvelles de la FRBB

- 14.1. Présentation de l'ordre du jour de l'assemblée générale du 24 juin 2009
- 14.2. Désignation des membres effectifs représentant l'AWBB à l'Assemblée Générale de la FRBB pour la saison 2009–2010 ([document 29](#))
- 14.3. Présentation de la nouvelle formule des coupes de Belgique ([document 30](#))
- 14.4. Présentation des modalités des championnats nationaux 2009 – 2010 ([document 31](#))

15. Divers

Délai du dépôt des divers et des questions sur les différents points mis à l'ordre du jour postposé au 09 juin.

2. Divers

1. Correspondance(s) reçue(s) : à ce jour, néant

- Réunion clôturée à 18h00
- **Prochaine réunion : le mercredi 17 juin 2009 (15h00)** sauf imprévus motivés par l'actualité.
Cette réunion aura pour buts principaux, la composition du bureau, l'élaboration du calendrier pour la saison 2009-2010 ainsi que les commentaires de la dernière AG de la saison 2008-2009.

Pour la Commission Législative : **Willy Deward (président) – Paul Groos (Secrétaire)**